



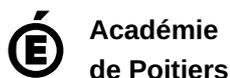
Certificat de scolarité 2017 2018

publié le 16/09/2017

Descriptif :

M. SANCE, principal adjoint a procédé à la distribution des certificats de scolarité pour l'ensemble des élèves. Merci de prévoir des photocopies de ce document - aucun autre certificat ne sera délivré dans le courant de l'année scolaire.

IMPORTANT ET POUR INFORMATION : Pour les élèves de 3e, un certificat est demandé au mois de juin pour pouvoir prétendre aux chèques livres.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.